49e année — N° 161 — Le numéro 10 centimes — SECONDE ÉDITION — Lundi 14 juillet 1919

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
Compte de chèque postal IIa 56

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Nouvelles du jour

Le 14 juillet de la victoire en France.

A Paris, le ciel s'est mis à l'unisson des cœurs ; le beau temps favorise le 14 juillet, destiné à être, cette fois, la grande fête de la victoire.

L'organisation de cette fête a été un peu improvisée ; elle se ressent de la rapidité avec laquelle elle a été conduite, et de nombreuses récriminations se produiront encore sur des points de détail. Mais cette hâte valait mieux que la lente préparation de cérémonies grandioses qui, pour arriver tard, auraient été plutôt froides.

Le seul monument symbolique qu'on a eu le temps d'élever, le cénotaphe dédié « aux *morts pour la patrie* », *indique d'ailleurs* que les artistes n'ont pas toujours des inspirations très heureuses. Cette pyramide tronquée de dix-sept mètres de haut, est dominée par un « brûle-parfum » qui donne à tout le monument une note purement païenne. Les humbles croix qui, sur les champs de bataille, indiquent les endroits où sont tombés les héros offrant leur vie en sacrifice parlent davantage à l'âme. En érigeant ce cénotaphe, on s'est trompé, comme on avait eu tort aussi d'élever des estrades, que, au dernier moment vendredi, on a démolies sur l'ordre de M. Clémenceau, auquel de nombreux députés ont demandé cette mesure, parce qu'ils étaient assaillis de demandes de place quand ils ne pouvaient disposer que de quatre.

La question Joffre a été résolue. On avait dit qu'il était faux qu'il ne participerait pas au cortège. De fait, dit-ton, son rang n'y était pas marqué, parce que, par modestie, il avait refusé d'être aux côtés du maréchal Foch puisqu'il n'avait plus de commandement actif. On l'a fait revenir de sa décision. Il sera avec Foch, mais arrivé devant la tribune présidentielle, il ira recevoir l'accolade de M. Poincaré et restera à sa gauche pour le défilé. D'abord, c'était le maréchal Foch, qui, d'après une idée plutôt fâcheuse, devait aller se ranger auprès du Président, et ainsi le cortège eût été décapité de son chef, du grand victorieux. Le peuple ne l'a pas entendu de cette oreille ; il voulait pouvoir acclamer Foch et c'est quand le maréchal aura fait la plus grande partie du parcours qu'il se rendra, sur la place de la République, à une tribune, pour voir lui-même défiler ses troupes.

⁂

Le *Neues Wiener Tageblatt* publie un entretien d'un de ses collaborateurs avec un diplomate, lequel aurait déclaré que le retard apportée à la conclusion de la paix de Saint-Germain est dû avant tout aux divergences existant entre les Alliés et l'Italie au sujet de Fiume. L'Italie serait décidée résolument à ne pas signer le traité de *Saint-Germain tant* que la possession de Fiume ne lui sera pas garantie formellement par le traité. Elle s'est déclarée prête à prendre sérieusement en considération la formule Tardieu et à abandonner à la Yougo-Slavie, outre Zara, Lissa et Sebenico, la région de la Dalmatie avoisinant la côte. Mais l'Italie ne consentirait à aucun prix à céder dans la question de Fiume. Quant à la question du Tyrol méridional, l'Italie ne veut plus rien changer aux décisions qui ont été prises d'une manière définitive.

⁂

La bataille entre les « interventionnistes » et les « neutralistes » a débuté à la Chambre *italienne par un* grand discours du député socialiste Henri Ferri, député de Gonzague, dans la province de Mantoue. Ce fut un vif réquisitoire contre les hommes d'Etat italiens qui ont voulu la guerre. M. Sonnino a été particulièrement pris à partie, en même temps que son « chef-d'œuvre », le fameux pacte de Londres, dont l'orateur a mis à nu tous les côtés faibles.

L'ancien chef du parti socialiste est un des meilleurs orateurs de la Chambre italienne, qui en possède d'excellents. Ses mots à l'emporte-pièce, ses formules pittoresques, son ironie cinglante ont mis tous les rieurs de son côté, et ils ont aussi réveillé toutes les rancunes et les haines assoupies et amorties par le discours très habile et très modéré de M. Nitti, le chef du ministère, qui avait, sinon gagné, du moins ébranlé bien des adversaires. La Chambre s'est nettement séparée en deux camps ; les socialistes et les giolittiens applaudirent bruyamment l'orateur, surtout lorsqu'il attaqua violemment le poète d'Annunzio ; les interventionnistes du « *faisceau de la défense nationale* » couvrirent l'orateur de huées. Le tumulte faillit dégénérer en pugilat ; le président y mit fin en levant la séance.

Le lendemain, ce fut la revanche du parti interventionniste ; mais le porte-parole du groupe, le député Godacci-Pisanelli, a été absolument inférieur à sa tâche. Par ses attaques passionnées contre M. Nitti, il a fortifié la position du ministère, au lieu de *l'affaiblir*. Les socialistes et les giolittiens ont eu beau jeu contre un si piètre adversaire. « L'âme de l'ancienne majorité, dit le *Corriere della Sera*, pleine de rancœur et de haine contre ceux qui ont voulu et continué la guerre, a donné libre cours à ses passions. La satisfaction des anciens neutralistes et germanophiles a fait explosion, plus ouverte que jamais. »

Il y a là une situation très curieuse à étudier. On se croirait revenu au mois de mai 1915, alors que partisans de la guerre et partisans de la neutralité s'injuriaient au Parlement et dans les rues.

Les « neutralistes », qui se sont tus durant la guerre, les uns par devoir patriotique, les autres par intérêt personnel, relèvent aujourd'hui la tête. Le mécontentement général, qui règne aujourd'hui en Italie, sert leur propre cause. La suppression de la censure leur permet de s'exprimer en toute liberté. La *Stampa* de Turin a beau jeu aujourd'hui de relever les erreurs de ceux qu'elle appelle « les éternels dupés », de leur rappeler le million de morts et de mutilés, la centaine *de milliards que la guerre a coûtés au pays*. Le journal giolittien décrit la situation présente de l'Italie sous des couleurs si noires que l'on se demande ce qu'il pourrait encore ajouter à ce sombre tableau si l'Italie avait perdu la guerre. La conclusion de la *Stampa* est qu'il faut écarter sans pitié du pouvoir tous ceux qui ont jeté l'Italie dans la terrible *aventure, ceux qu'elle appelle « les hommes* de la mort ».

Un recours au Conseil fédéral contre un mandement épiscopal

On se rappelle que Mgr Schmid de Grüneck, évêque de Coire, a consacré son mandement de carême aux graves sujets de préoccupation que donne la situation de l'Europe. Il a été amené ainsi à mettre ses diocésains en garde contre les menées révolutionnaires et il a formulé, à l'instar *des évêques hollandais, un certain nombre* de défenses touchant la participation des catholiques aux mouvements dirigés contre l'ordre public.

Or, voici que le comité central des employés des postes, télégraphes, téléphones et douanes a décidé de porter plainte au Conseil fédéral contre l'évêque de Coire pour atteinte au droit d'association ! Le comité argumente ainsi : *l'évêque de Coire interdit à ses diocésains de s'enrôler* dans les organisations ayant telle ou telle tendance ; la constitution garantit aux citoyens le droit de s'associer ; donc l'évêque heurte la constitution.

Le comité de la fédération des postes, télégraphes, téléphones et douanes montre qu'il a parfaitement retenu les leçons des légistes radicaux du kulturkampf. En effet, c'est par des raisonnements tout semblables à celui qu'il fait à l'égard de l'évêque de Coire qu'on a prétendu, dans tous les pays où la persécution a sévi, enchaîner la parole des évêques et du clergé catholique ; c'est au moyen de tels sophismes qu'on a représenté l'Eglise comme l'ennemie des lois et de l'Etat. On lui a dénié le droit de diriger la conscience de ses fidèles, en alléguant qu'elle mettait ainsi obstacle au fonctionnement des institutions et à l'accomplissement des devoirs des citoyens ou même à l'exercice de leurs droits.

Le Conseil fédéral répondra aux auteurs du recours : l'évêque de Coire use d'un droit que nous ne pouvons lui contester, en rappelant à ses diocésains les lois religieuses qui règlent leurs actes de catholiques. Vous prétendez qu'il attente au droit d'association ; cela n'est pas, car l'évêque n'exerce pas de contrainte physique pour détourner les fidèles de s'agréger aux organisations qu'il condamne ; il a, devant la loi, le même droit que quiconque de critiquer tel mouvement qui lui paraît appeler ses censures. Il en use comme un chef de parti qui détourne ses amis politiques de donner leur adhésion à un groupement qu'il condamne. L'évêque, pas plus que l'homme politique, ne lèse le droit d'association, droit qui reste intact dès que chacun garde la liberté de se déterminer pour ou contre les avis qu'on lui donne.

Combien plutôt ne serait-ce pas le cas de dire que ceux qui attentent au droit d'association, ce sont ces organisations qui usent du terrorisme pour contraindre le citoyen à entrer dans leurs rangs et qui, par tous les procédés de persécution imaginables, s'efforcent d'empêcher le recrutement et de provoquer la dissolution des groupements dont la concurrence leur déplaît !

Voilà les vrais ennemis de la liberté et les véritables contempteurs de la constitution.

Le maréchal Foch à Versailles

UN LAURIER D'OR AU VAINQUEUR

Versailles, 13 juillet.

Samedi après midi, dans la Galerie des Batailles, à Versailles, a eu lieu la remise au maréchal Foch d'un laurier d'or au nom des habitants de Seine-et-Oise, et d'un bas relief dû au ciseau du statuaire Georges Bertrand. Le bas-relief figure le maréchal Foch à cheval dans un encadrement d'architecture que surmonte une « Victoire ailée ». Au pied du bas-relief sont deux figures allégoriques.

La cérémonie a été présidée par le président de la République. Y assistaient les autorités civiles, militaires et religieuses et *les souscripteurs*. Quand le maréchal Foch pénétra dans la salle, toute l'assistance se leva et poussa de vives acclamations. Le président du comité fit remise au glorieux vainqueur du laurier d'or et du bas-relief. Le président de la République prit ensuite la parole en ces termes :

DISCOURS DE M. POINCARÉ

Monsieur le Maréchal,

Ni le cadre magnifique de la Galerie des Batailles, ni le chaleureux empressement de la population versaillaise n'*enlèvent à cette réunion* le caractère d'intimité que les organis*ateurs ont* désiré qu'elle conservât. Des réceptions plus solennelles vous sont ménagées. *Demain, le conseil* municipal de Paris vous remettra, ainsi qu'aux deux autres maréchaux de France, une épée d'honneur. Lundi, vous passerez à la tête des troupes alliées sous l'Arc-de-Triomphe de l'Etoile et vous descendrez les Champs-Elysées au milieu des ovations d'une foule enthousiaste qui vous exprimera, à vous et aux armées victorieuses, la gratitude de la nation.

Pour vous, qui avez traversé avec tant d'énergie, de clairvoyance et de sérénité de si longues heures d'attente et d'incertitude, cet accueil unanime d'un peuple reconnaissant sera la plus glorieuse et la plus justifiée des apothéoses, mais je vous connais assez pour savoir que, aujourd'hui, vous ne recevrez pas non plus sans quelque émotion le témoignage de fidèle affection qui vous est donné par les habitants de Seine-et-Oise.

Depuis cinq ans, monsieur le maréchal, j'ai été témoin des grands services que vous n'avez cessé de rendre au pays, soit que, dans les premiers jours de la guerre, vous fissiez avec votre *héroïque* 20me *corps* échouer la manœuvre d'enveloppement dont notre droite était menacée, soit que, pendant la bataille de la Marne, la 9me armée dont vous veniez de recevoir le commandement, résistât dans les marais de Saint-Gond à une formidable pression allemande, et qu'une audacieuse contre-attaque, ordonnée par vous à la 42me division, obligeât l'ennemi désemparé à reculer devant votre front rétabli, *soit que, adjoint le 4 octobre* 1914 au général en chef, vous réussissiez dans les journées fiévreuses de la « course à la mer » à devancer la progression de l'envahisseur, à le rejeter, déconcerté, dans les plaines des Flandres et à l'arrêter sur les rives de l'Yser.

Partout, à l'est, au centre, à l'ouest et au nord, vous avez, dès les premiers mois de la guerre, imposé votre ascendant et fait rayonner votre prestige.

Je garde le souvenir des fréquentes rencontres que j'ai eues alors avec vous dans cette pittoresque ville de Cassel, du *haut de laquelle* vous aviez sous les yeux l'immense champ de bataille où se jouaient les destinées du monde et je revois encore dans les salles austères du vieil Hôtel de Ville les grandes cartes où vous me traciez, avec une conviction communicative, la marche irrésistible de vos espérances.

En 1915, je vous retrouve, préparant avec un matériel d'artillerie, hélas ! encore insuffisant, cette dure offensive de l'Artois qui a illustré les noms de Vimy et de Neuville-Saint-Vaast. Si puissante que fût la résistance ennemie, et si difficile que fût l'ébranlement de la muraille de fer qu'il avait dressée devant vous, vous ne désespériez pas et vous continuiez à dire que la guerre, étant par définition la lutte de deux volontés nationales, nous restions assurés du succès définitif tant que nous étions résolus à ne pas céder et à ne pas relâcher notre effort militaire.

Arrivé 1916, et c'est sur la Somme que je vais maintenant conférer avec vous. Vous y montrez la même force d'âme et la même ténacité dans cette bataille opiniâtre qui, comme les offensives de Champagne et d'Artois, finira par s'éteindre sans avoir amené une décision stratégique, mais qui aura, du moins, pour effet heureux, de décongestionner Verdun et de nous rendre l'initiative des opérations et d'achever la campagne d'été par l'échec total des entreprises ennemies.

Nommé en 1917 chef d'état-major général, vous établissiez les premiers plans de la coopération américaine. Vous présidez avec maîtrise, dans cette ville même, le conseil interallié et, à Paris, vous apportez au comité de guerre français les précieux avis de votre expérience, en même temps que le réconfort de votre inébranlable confiance.

Puis, voici que le 24, le 25, le 26 mars 1918, la 5me armée britannique se replie devant la ruée allemande, et en ces heures critiques, je vous revois à Compiègne et à Doullens, toujours lucide, calme et maître de vous. Et, comme la périlleuse surprise des journées pré*cédentes fait maintenant apparaître à* tous les yeux la nécessité et l'urgence d'une direction unique, c'est naturellement vers vous que se tournent d'un même geste les gouvernements alliés.

Aussitôt investi du commandement en chef, vous vous accrochez au sol pour contenir l'ennemi sur la Somme et dans la région d'Ypres. Vous disputez le terrain pied à pied, et s'il arrive néanmoins, comme sur l'Aisne, que la ligne amincie de nos troupes fléchisse momentanément, vous vous hâtez de mettre à profit la nouvelle forme du front pour jeter dans le flanc de l'assaillant une attaque improvisée qui d'abord le paralyse et l'oblige finalement à reculer.

Vous voilà maître des événements. C'est vous maintenant qui imposez votre loi à l'armée allemande. Vous martelez d'une extrémité à l'autre, par une série ininterrompue de coups vigoureux, la façade déjà lézardée des forces ennemies. Vous n'accordez plus de répit à votre adversaire. *Vous ne le laissez pas respirer.* Il se précipite dans sa retraite : vous le *talonnez*. Il commence à se débander : vous le bousculez. Il n'a *plus d'autre ressource que de reconnaître* votre victoire et de solliciter l'armistice.

C'est fini.

L'Allemagne, réduite à demander merci, vient à vous, s'incline devant votre supériorité et signe sa capitulation.

Monsieur le maréchal, l'admiration et la gratitude que cette épopée vous a values en France et dans les pays alliés trouvent aujourd'hui à Versailles l'occasion de se manifester sans apparat, avec une sincérité cordiale qui n'est pas pour vous déplaire.

Moi, qui vous ai vu à l'œuvre, j'ai tenu à remercier les habitants de Seine-et-Oise de leur patriotique initiative, et il m'est doux de pouvoir joindre à l'hommage qu'ils vous offrent mes ardentes félicitations.

Ce discours a été couvert d'applaudissements.

Le président serra alors la main du maréchal *qui, vivement ému, répond en quelques* mots de remerciements.

Voici le texte exact de la réponse du maréchal Foch. Il s'excuse d'abord de parler après M. Poincaré, puis il ajoute :

« Il faut que je vous dise pourtant la reconnaissance que j'ai de recevoir de vos mains un souvenir des heures d'angoisses, puis de joies, que j'ai passées parmi les Versaillais. Il vous a plu, Monsieur le Président, de rappeler avec générosité, avec bienveillance, avec indulgence, mon œuvre de guerre. Cette œuvre, elle fut bien simple. J'appartenais à une nation, la France, qui ne voulait à aucun prix subir l'esclavage de l'étranger. A ne point subir la défaite, hommes, femmes, enfants, vieillards étaient également résolus.

« Quant à nos soldats, leur éloge n'est pas à faire. Ce sont tous des héros. Il n'y a pas de page plus éloquente de notre histoire que le relevé des citations de nos poilus qui poussèrent la modestie jusqu'à s'ignorer eux-mêmes. Une nation qui compte tant de dévouement ne pouvait pas être vaincue. Avec elle, notre tâche, à nous les chefs, était très simple. Il ne suffisait que d'être digne d'elle. Nous n'avions qu'à nous inspirer de la volonté de nos soldats.

« Le 3 juin 1918, par exemple, Château-Thierry est pris, *la Marne franchie, Paris menacé. Je quitte Versailles et vais trouver Pétain.* L'armée, le pays, nous disons-nous, exigent que l'ennemi soit arrêté à tout prix. Nous avons arrêté l'ennemi et ce fut toujours ainsi, notre rôle consistant seulement à diriger les efforts de tous.

« M. le président de la République, et c'est *son honneur, n'a pas fait autre chose que d'in*terpréter toujours magnifiquement la volonté du pays. »

C'est fini. Porté par les acclamations, le maréchal défile entre les « batailles » de plus en plus lumineuses. Il connaît maintenant l'avant-goût du triomphe qui l'attend sous l'Arc de Triomphe lundi.

Le dimanche de M. Poincaré à Amiens

Amiens, 13 juillet.

(Havas.) — La ville est pavoisée, le temps est beau. Le président arrive à 9 h. 30, salué à la gare par les autorités civiles et militaires, acclamé par une foule nombreuse. Le cortège se rend au cimetière où sont inhumés des soldats français et anglais. Le président dépose deux palmes devant les monuments des soldats anglais et français tombés dans la Somme. Les soldats français et anglais présentent les armes. M. Poincaré arrive, à 10 h. 30, à l'hôtel de ville, reçu par la Municipalité. Le maire relate les souffrances de la ville où les bombardements firent 88 tués, 598 blessés et détruisirent 1500 maisons. La population est presque revenue au chiffre d'avant-guerre.

M. Poincaré, dans son discours rappelle les tentatives renouvelées des Allemands contre Amiens qu'ils faillirent reprendre en mars 1918, après l'avoir prise au début de la guerre. Le président termine en félicitant la vaillante population.

M. Poincaré a reçu ensuite 378 maires des régions libérées de la Somme réunis en congrès. Le président a prononcé un second discours dans lequel il a rappelé ses visites à Péronne, Roye, Nesle et Ham. Puis il a évoqué l'offensive allemande de 1918 entre l'armée britannique et l'armée française et le repliement des Allemands qui laissèrent derrière eux un désert. M. Poincaré a dit que 381 communes de la Somme ont été occupées ; 205 ont été entièrement détruites ; les terres ont été dévastées sur une superficie de 197,930 hectares. Mais les ruines se repeuplent. Partout, les habitants revenus demandent seulement pour l'hiver un abri qui leur permette d'attendre la reconstruction des maisons. M. Poincaré conclut qu'il faut se hâter d'évaluer définitivement la dette allemande et de s'entendre avec les Alliés pour en assurer le paiement échelonné. Il estime nécessaire que les transports reprennent leur cours normal et que le charbon, les matériaux et la main-d'œuvre ne manquent pas. Mais les œu*vres privées doivent aider le gouvernement.* Il faut aboutir vite.

Les deux discours de M. Poincaré ont été très applaudis.

M. Poincaré a visité ensuite le village picard reconstruit. Après un déjeuner de 500 couverts, il a visité la cathédrale gravement endommagée et a parcouru les quartiers en ruines. Il est reparti immédiatement pour Paris.

Les fêtes de la Victoire à Paris

La messe du souvenir

Paris, 13 juillet.

(Havas.) — Le maréchal Foch a assisté dans la matinée, à la chapelle du palais des invalides, à la messe de souvenir chantée par la maîtrise des orphelins de guerre en l'honneur de leurs pères glorieusement tombés au champ d'honneur. Les artistes du Conservatoire et la musique de la garde républicaine participaient à la cérémonie.

LE TRAITÉ DE PAIX

Au Conseil des Alliés

Paris, 12 juillet.

(Havas.) — Le Conseil suprême interallié s'est occupé, samedi après midi, de la mise en application de la levée du blocus, dont le décret paraîtra demain à l'*Officiel*. Une lettre a été envoyée, dans la matinée de samedi, à la délégation *allemande*, l'informant que la ratification du traité avait été acceptée et que la levée du blocus serait, le lendemain, un fait accompli.

Départ de délégués allemands

Versailles, 13 juillet.

MM. Lewald et Schrœder sont partis samedi à 21 h. pour Berlin, où ils vont chercher de nouvelles instructions. Ils reviendront à Versailles dans quelques jours.

Le départ de M. Lansing

Paris, 13 juillet.

M. Lansing, qui est parti de Paris samedi à 21 heures, a adressé à la Conférence et au peuple français un affectueux adieu. Il exprime sa profonde gratitude de toutes les courtoisies *qui lui ont été témoignées au cours de son séjour.*

Il retourne en Amérique avec le vrai sentiment que la France a souffert pendant la guerre, mais avec la conviction encore plus profonde du courage qui lui a permis d'aller jusqu'à la victoire. Il l'assistera à travers les dures journées de sa reconstruction, les besoins de la paix n'étant pas moins rigoureux que ceux de la guerre.

M. Lansing s'excuse de partir à la veille du défilé qui consacrera la victoire des Alliés et associés.

Angleterre et Allemagne

Londres, 12 juillet.

(Havas.) — Suivant le *Daily Mail*, on dit que

le ministre des affaires étrangères, à Londres, a déjà nommé les consuls britanniques en Allemagne. Ceux-ci prendront possession de leurs fonctions dans un bref délai. L'ambassadeur à Berlin sera bientôt nommé. Le gouvernement accordera des facilités pour le commerce avec l'Allemagne. Une déclaration à ce sujet est attendue pour cette semaine.

Etats-Unis et Allemagne

Washington, 12 juillet.

(Havas.) — Les relations commerciales des Etats-Unis avec l'Allemagne seront reprises immédiatement, mais cette reprise n'abroge pas la loi relative au commerce avec l'ennemi. Des licences spéciales seront délivrées, excepté pour les couleurs, les produits chimiques et la potasse. *Le contrôle du commerce de ces produits* sera exercé par la commission des réparations. A partir du 17 juillet, les restrictions sur la navigation seront abolies. Le service avec Hambourg et Brême reprendra dès qu'il y aura des cargaisons disponibles. Le coton sera expédié directement des ports méridionaux.

Contre-propositions autrichiennes

Saint-Germain, 12 juillet.

(B. C. V.) — La délégation de paix de l'Autriche allemande a fait remettre samedi une note qui, se basant tantôt sur les motifs indiqués, tantôt sur des motifs nouveaux, présente des contre-propositions pour toutes les clauses du traité de paix, à l'exception des stipulations économiques.

Ravitaillement de l'Autriche

Saint-Germain, 13 juillet.

(B. C. V.) — Le secrétaire d'Etat Renner a adressé au président du Conseil économique suprême, une lettre dans laquelle il déclare :

« Comme, conformément aux ordonnances du Conseil supérieur économique, nous avons mis à sa disposition toutes les valeurs étrangères dont nous disposions dans notre propre pays et dans les pays neutres et que, d'autre part, celles que nous possédions dans les pays alliés et associés ont été séquestrées par ces derniers, nous sommes actuellement dans l'impossibilité d'obtenir les crédits qui nous sont nécessaires pour l'obtention de denrées alimentaires. Les crédits qui nous avaient été accordés par le Conseil supérieur économique vont à leur fin. A l'heure actuelle, nous pouvons encore obtenir des livraisons de céréales et de farine, mais celle de viande, de graisse, de riz et de lait condensé ont cessé. Notre situation alimentaire s'aggrave de ce fait d'une façon extraordinaire et devient critique. De plus, le crédit ouvert pour les céréales et la farine sera épuisé, à son tour, en août prochain. Si les envois des Alliés devaient cesser, la famine qui, pendant un certain temps, a été conjurée, sévirait avec une nouvelle violence, et il serait impossible, dans ces conditions, de maintenir l'ordre public. Comme nous avons mis à la disposition du Conseil suprême économique toutes les valeurs réalisables que nous possédions, *nous nous voyons dans l'obligation* de le prier instamment que de nouveaux crédits provisoires nous soient accordés, au moins pour les mois d'août et septembre. »

La note termine en disant que l'interruption des envois de vivres provoquerait une catastrophe.

Italie et Autriche

Paris, 13 juillet.

Le Conseil suprême a entendu un exposé des revendications de l'Italie tendant à recevoir des concessions accordées à l'Autriche par les accords de 1902 sur le territoire de Tien-Tsin.

Suivant un communiqué des autorités nationales tyroliennes, la ville de Rackersburg, attribuée à la Yougoslavie par le traité de paix, proteste énergiquement contre cette annexion et demande à la Conférence de la paix un plébiscite.

L'indemnité de la Tchéco-Slovaquie

Prague, 13 juillet.

Le *Pravdo Lidu* confirme la nouvelle que la nation tchécoslovaque doit payer à l'Entente 750 millions de francs comme prix de sa libération. Le montant des dommages causés en Slovaquie par l'invasion magyare sera déduit de cette somme.

Avis au gouvernement hongrois

Paris, 13 juillet.

(Havas.) — Les puissances alliées et associées ont adressé à Bela Kun un radiogramme l'informant que tant qu'il n'aurait pas rempli les conditions de l'armistice, elles ne pourraient pas discuter avec lui.

La Pologne

Paris, 13 juillet.

Le conseil suprême réuni samedi soir a décidé d'adresser à MM. Paderewsky et Kramarcz une invitation d'avoir à se mettre d'accord au sujet de la possession du district de Teschen. Toutefois, la Conférence décidera elle-même de l'attribution de ce territoire.

Luxembourg et Allemagne

Berlin, 12 juillet.

(Wolff.) — Le Luxembourg ne faisant plus partie du Zollverein, il est nécessaire de créer des stations de douane à la frontière luxembourgeoise. Des bureaux de douane fonctionnent déjà pour le trafic sur les routes du pays.

Pertes allemandes sur mer

D'après un journal de Berlin, la marine allemande a perdu pendant la guerre 490 navires et 29,685 hommes ; 154 sous-marins ont été détruits par les Alliés, et 14, coulés par leurs équipages.

L'évacuation de Klagenfurt

Le gouvernement national de la Carinthie communique :

Les pourparlers militaires menés au sujet de *l'évacuation de Klagenfurt ont abouti aux stipulations* suivantes :

Les Slaves du sud évacuent Klagenfurt lundi 14 juillet, à 5 heures du soir, et se retirent au-delà de la ligne de démarcation déjà connue. Trois heures plus tard, les troupes de sûreté de la Carinthie entreront à Klagenfurt. Les négociations économiques commenceront après *l'évacuation* de la ville.

D'Annunzio chef de l'aéronautique

Rome, 12 juillet.

(P. T. S.) — Un conseil de guerre militaire s'est occupé, à Rome, de la cession de l'aéronautique civile italienne ; son premier collaborateur nommer le poète d'Annunzio chef de l'aéronautique civile italienne ; *son premier collaborateur* serait le colonel Picci.

Etats-Unis et Mexique

On prête à M. *Wilson l'intention d'adresser* prochainement un message au Congrès américain pour demander une intervention armée au Mexique. Les Etats-Unis agiraient non seulement pour leur compte, mais pour celui de la France et de l'Angleterre.

Jeunes Turcs condamnés à mort

Paris, 12 juillet.

(Havas.) — On mande de Constantinople aux journaux :

La cour martiale a condamné à mort et à la dégradation Talaat pacha, Enver pacha, Djemal pacha, et, par contumace, Moussa Kiassim Effendi, ancien cheik ul Islam. Djavid bey, exministre des finances, a été condamné à 15 ans de travaux forcés.

Le Mexique

Washington, 13 juillet.

(Havas.) — *Le Mexique s'est emparé de la* Scottish Mexican Oil Co, entreprise britannique. C'est la première confiscation basée sur les décrets de Carranza.

A travers l'Atlantique en dirigeable

Londres, 14 juillet.

(Reuter.) — Le *R. 34* a atterri à Pulham (Norfolk), hier dimanche, à 7 h. ½ du matin.

Favorisé par un vent violent, le voyage de retour du *R. 34* a duré 75 heures et 3 minutes, alors que le voyage d'aller avait pris 108 h.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Retour de religieux français

Maintenant que la paix est signée, de nombreux religieux français qui s'étaient réfugiés en Angleterre pendant les hostilités retournent dans leur pays natal. Un grand nombre d'entre eux avaient trouvé un refuge dans l'île de Wight, où, depuis bien des années, les Pères bénédictins de Solesmes ont fondé une abbaye. Dans la ville de Ryde, se trouve une grande abbaye de religieuses bénédictines qui avaient quitté la France il y a quelques années, lors des décrets sur les ordres religieux. Durant la semaine dernière, un grand nombre de religieuses françaises ont fait leurs préparatifs de départ, et, chaque jour, quelques-unes font la traversée entre Southampton et les ports français.

En l'honneur de saint François de Paule

On a donné de grandes fêtes en Italie en l'honneur de saint François de Paule. Les évêques de l'Italie méridionale ont fait, il y a quelques jours, des pèlerinages à la grotte, située sur la côte, dans laquelle saint François a passé une partie de sa vie.

Au nombre des prélats éminents qui ont assisté au pèlerinage se trouvait Son Eminence Mgr Gasquet et son secrétaire, de l'Ordre des bénédictins anglais.

Nouvelles diverses

Le roi d'Angleterre a ordonné que le drapeau *français fût arboré sur tous les bâtiments de* l'Etat le 14 juillet.

— M. Max, bourgmestre de Bruxelles, annonce que la capitale belge se propose d'ériger un monument au cardinal Mercier.

— La commission syndicale belge a informé les journaux de Belgique qu'elle ne participera pas à la grève générale de vingt-quatre heures, le 21 juillet.

— Le général américain Pershing a fait samedi ses adieux à la municipalité de la ville de Chaumont, sa résidence et son quartier général.

Confédération

Déclarations de M. Schulthess en faveur de la Société des nations

M. *le conseiller fédéral Schulthess a pro*noncé, au congrès du parti radical saint-gallois, un discours sur la question de la Société des nations. En voici la conclusion :

« J'ai examiné, en toute impartialité, le pacte de la Société des nations ; je ne me dissimule pas ses lacunes et ses faiblesses. Je reconnais que l'entrée de la Suisse dans la Ligue des nations aura certains désavantages. Mais, comme représentant des intérêts économiques du pays *et comme membre du Conseil fédéral*, je ne puis que me déclarer expressément en faveur de l'entrée de la Suisse dans la Ligue des nations. Mes collaborateurs au Département et les membres de la petite commission qui, régulièrement, collabora à la solution des questions économiques et internationales sont arrivés à la même conclusion. Ils sont tous d'avis, avec moi, de ne pas endosser la responsabilité du maintien de la Suisse en dehors de la Ligue des nations et engagent le Conseil fédéral à recommander aux Chambres et au peuple l'entrée de la Suisse dans la Ligue des nations. »

Corps diplomatique

Le Conseil fédéral a accordé son agrément à la nomination de M. Cyrille Dusek comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la République tchéco-slovaque.

Aux Hongrois en Suisse

La Mission de la Croix-Rouge hongroise, Berne, Amtshausgasse, 3, avise qu'un convoi pour la Hongrie partira à la fin de ce mois. Ceux qui veulent profiter de ce train unique doivent s'annoncer à ladite Mission avant le 25 juillet.

Suisse et France

La musique de Landwehr de Genève a été très cordialement reçue à Grenoble.

La police des étrangers

Le Conseil fédéral a autorisé un certain nombre de consulats suisses à délivrer des permis d'entrée en Suisse pour des périodes de courte durée. Il a arrêté des dispositions permettant de contrôler si les étrangers entrés en Suisse avec des permis de durée limitée quittent effectivement la Suisse après l'expiration du délai.

Les légations et consulats suisses à l'étranger *n'ont pas le droit d'accorder le permis* d'entrée pour le canton de Zurich avant d'avoir consulté le gouvernement zuricois. Les permis d'entrée donnés pour voyages d'affaires ou cures ne sont pas valables pour l'entrée dans le canton de Zurich, à moins que cela ne soit expressément indiqué dans de passeport.

Société de la presse suisse

L'assemblée générale de l'association de la Presse suisse a eu lieu hier à Olten. Le nombre des membres de l'association est de 700 ; la fortune de l'association atteint 17,800 francs ; le fonds de pension 139,000 francs. Sur la proposition de la section de Vaud, une nouvelle action a été décidée contre les annonces dangereuses et immorales. L'assemblée a approuvé en outre des thèses au sujet de la réclame dans le texte des journaux.

MM. Wagnière, actuellement ministre de Suisse à Rome et Welti, de la *Nouvelle Gazette de Zurich*, démissionnaires, ont été remplacés comme membres du comité par MM. de Dardel, conseiller national, de Neuchâtel, et Steinmann, de Berne. Les autres membres du comité MM. Schnyder (Lucerne) ; Rochat (Lausanne) ; Dr Hablützel (Winterthour) ; Filliol (Berne) ; Anastasi (Lugano) ; Weber, conseiller national (Saint-Gall) ; Weber (Liestal). M. Schnyder a été nommé président en remplacement de M. Rochat, de Lausane, qui a décliné une réélection.

M. Paul Rochat a bien droit au repos, après une longue présidence exercée avec distinction pendant une période particulièrement ardue.

Grève dans la typographie

L'assemblée des délégués de l'Union suisse des typographes a décidé de maintenir le congé donné il y a quinze jours par les compositeurs à la machine à la suite du refus qui leur fut opposé concernant l'introduction de la semaine de 42 heures. Le congé donné a déployé ses *effets à partir d'hier dimanche. Les compositeurs* à la main ne se mettent pas en grève, mais ils ne feront aucun travail qui serait du ressort des compositeurs à la machine ; les imprimeurs et stéréotypeurs soutiennent pareillement ces derniers en refusant d'imprimer ou stéréotyper tout travail exécuté en dépit de la grève. Les comités centraux de l'association suisse des imprimeurs et de l'Union suisse des typographes ont demandé la médiation du département fédéral de l'Economie publique.

Les journaux de Lausanne et de Genève n'ont pas paru ou ont paru dans un format réduit.

Les socialistes

Le comité central *du parti socialiste suisse*, réuni à Olten, a décidé par 20 voix contre 10 de proposer au congrès de Bâle, qui aura lieu le 16 août, l'entrée dans la troisième Internationale.

A l'unanimité, il demande au congrès de voter contre l'entrée de la Suisse dans la Société des nations.

Congrès sténographique

Samedi et dimanche a eu lieu, à Neuchâtel, le 25me congrès de l'Union sténographique suisse Aimé Paris. Environ 300 sténographes y ont participé, dont un grand nombre ont pris part aux concours de vitesse. Les lauréats, aux vitesses supérieures, sont : Mlle Aubert, Genève, à 210 mots à la minute, Mlle Roulin, Genève, et M. Teschanz, Neuchâtel, à 170 mots, Mlle L'Eplattenier, Neuchâtel, à 160 mots et Mlle Landry, Neuchâtel, à 150 mots.

Dimanche eut lieu un grand banquet, au cours duquel MM. Ed. Berger, Directeur de l'Ecole de Commerce, Porchat, président du conseil communal de Neuchâtel, Quartier-la-Tente, chef du Département de l'Instruction publique, ont, entre autres, prononcé des discours.

Plus d'automobiles le dimanche

Le Conseil d'Etat de Zurich a interdit la circulation des véhicules à moteur (automobiles et motocycles) en dehors du territoire des villes *de Zurich et de Winterthour, les dimanches et* jours fériés, de midi à 6 heures du soir, jusqu'au 30 septembre 1919.

Nos routes alpestres

Les grandes routes alpestres de la région du Saint-Gothard (Oberalp, Saint-Gothard et Furka) sont désormais ouvertes à la circulation des automobiles et des voitures.

Les diligences du Simplon supplantées par les automobiles

L'administration des Postes vient de remplacer, pour l'été, les diligences du Simplon par des voitures automobiles à dix places, confortablement construites et découvertes, permettant aux voyageurs de jouir de l'incomparable panorama de la route.

La Société de l'acétylène

La Société suisse d'acétylène, qui groupe 732 membres, a tenu, à Lausanne, sa VIIIme assemblée annuelle.

Elle a élu les membres du comité, dont fait partie M. Girod (Courtepin).

La fièvre aphteuse

L'Office vétérinaire suisse adresse un appel aux fermiers et aux habitants de la frontière, les invitant, eu égard à la fièvre aphteuse qui sévit dans la plupart des Etats environnants, à prendre des mesures énergiques pour préserver le bétail contre l'épizootie.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Suppression de la Société suisse de surveillance

Comme on l'avait fait entrevoir, les gouvernements de France, de Grande-Bretagne, d'Italie et des Etats-Unis d'Amérique se sont déclarés prêts, dès que les gouvernements alliés et associés eurent pris connaissance de la ratification par l'Allemagne du traité de paix, à supprimer la S. S. S. et toutes les restrictions résultant du blocus.

Les représentants diplomatiques à Berne des *puissances susmentionnées ont remis samedi des* notes dans ce sens, auxquelles le Département de l'Economie publique a répondu au nom du Conseil fédéral. Dès lors, sont abrogées toutes les restrictions d'exportation, pour autant qu'elles se basaient sur des accords internationaux.

Le Conseil fédéral a avisé la S. S. S. de cet échange de notes, en l'autorisant à cesser son activité et à entrer immédiatement en liquidation.

On peut exporter

Le 15 juillet entrent en vigueur les autorisations générales d'exportation décidées par le Département suisse de l'économie publique le 7 juillet et publiées dans la *Feuille suisse du commerce*. Très prochainement, d'autres autorisations seront accordées.

La pénurie des logements

La Direction générale et la commission permanente *des C. F. F. proposent au conseil d'ad*ministration d'aider la Société de bâtisse du personnel fédéral à construire 77 appartements de 3 chambres et 12 appartements de quatre chambres. Les C. F. F. souscriraient 100,000 fr. d'actions privilégiées et consentiraient un emprunt de 500,000 fr. au 4 ½ %, avec ½ % d'amortissement.

---

62 Feuilleton de LA LIBERTÉ

AU RETOUR

Par HENRI ARDEL

Le crépuscule venait, un de ces crépuscules limpides qui suivent parfois les jours d'orage, tout imprégné d'une odeur pénétrante de chèvrefeuille et de verdure mouillée ; et un mince croissant de lune se profilait encore pâle sur le ciel éclairci dans une merveilleuse sérénité. M. de Plouër était allé auprès de la marquise, qui subissait fortement le contre-coup de l'émotion éprouvée ; et, sur l'ordre de la jeune femme, l'Anglaise s'était retirée dans une pièce voisine... *Un effroi superstitieux l'agitait* quand elle voyait auprès du lit de sa fille mourante ceux qui ne la lui avait pas gardée. Et elle restait dans son attitude de supplication irraisonnée auprès de la petite créature qui gémissait, les joues empourprées, les paupières closes. Avec une anxiété torturante, elle continuait à attendre le médecin.

Un bruit de pas... Etait-ce lui, enfin ?

— Docteur, j'ai cru que vous ne viendriez jamais !

— J'étais absent de Plouër, Madame, j'y arrive à l'instant.

Il s'était incliné pour la saluer, mais une lueur inquiète passa dans ses yeux quand il l'aperçut aussi blanche que sa robe de maison, mise tout à l'heure au hasard. Sa physionomie était changée à tel point qu'on eût dit une autre femme ; mais elle ne remarqua rien de cette impression qu'elle produisait.

— Vite, voyez Simone.

Debout auprès de lui, elle soutenait l'enfant qui se débattait, des prunelles agrandies, sans une lueur de connaissance, et qui appelait tout à coup d'un accent plaintif :

— Maman, oh ! maman !...

Lui, auscultait, la tête appuyée sur la poitrine haletante.

— Elle est très mal, n'est-ce pas ? fit-elle d'une voix sourde.

Il hésitait à répondre. Elle insista avec une impatience douloureuse.

— Dites-moi, je veux savoir...

— L'état est très sérieux, en effet.

— Qu'a-t-elle ?

— Une congestion pulmonaire... Et le cerveau est pris.

Nerveusement, elle passa la main sur son front ; mais ses yeux demeurèrent sans larmes.

— Le dénouement vient très vite dans les congestions pulmonaires ? Répondez-moi : je veux savoir la vérité.

— Oui, quand elles sont très graves.

— Comme l'est celle de Simone ?

— Oui, fit-il encore dominé par ce besoin de n'être pas trompée qu'il sentait en la jeune femme.

Elle ne demanda plus rien. Il écrivit l'ordonnance.

— Je reviendrai dans la soirée, fit-il en terminant.

Elle inclina la tête sans un mot, et il sortit.

De la pièce voisine, bien qu'il eût parlé tout bas, elle l'entendit, avec l'acuité de ses sens surexcités, dire au marquis que l'enfant était atteinte à un point qui rendait une catastrophe presque fatale.

Cela, elle en avait la certitude affreuse. Mais elle éprouva la même sensation que si une main invisible avait saisi son cœur et le lui broyait...

La voix de l'enfant se fit entendre basse et déchirante :

— Maman, ne me laissez pas... Aimez-moi, je vous en supplie... N'allez pas avec M. de *Bryès. Ne me quittez pas !...* Oh ! ne me quittez pas !

— Simone, Simone, mon amour, mon trésor, mon tout, murmura passionnément la mère, je suis près de toi... Je n'aime personne comme toi...

Mais les yeux de Simone, dilatés par la fièvre, se fixèrent, sans le reconnaître, sur le visage adoré de sa mère. Le délire la prenait et elle continuait à parler fiévreusement. Toutes *les pensées, tous les chagrins* qui s'étaient amassés depuis de longues semaines dans son cœur d'enfant en jaillissaient maintenant qu'elle n'était plus qu'une pauvre créature brisée.

— Maman, pourquoi partez-vous sans m'embrasser ?... Ne me grondez pas, mais je veux vous voir... Seulement il y a trop d'arbres autour de moi... Ils me cachent la gare !... Et *pourtant il faut que j'arrive vite, vite, avant* que *lui* vous ait emmenée... Je vous en prie, *écartez cet arbre, il est lourd*, il me fait mal, il m'empêche de respirer... Et puis il pleut, j'ai si froid... Sentez-vous, mes bras sont tout mouillés... mes cheveux aussi... Oh ! comme il pleut !... Je ne peux plus voir mon chemin...

Elle s'arrêta une seconde, épuisée. L'air n'entrait qu'avec peine dans sa petite poitrine où le mal poursuivait son œuvre... Mais, bientôt, elle recommença la plainte entrecoupée que la mère écoutait :

— Ne soyez pas fâchée après moi, maman. Je ne veux pas être jalouse... Je sais bien que si je meurs, c'est mieux que vous ne soyez pas toute seule... Quelqu'un... qui était-ce ? Oh ! je ne peux plus me rappeler... quelqu'un a dit que M. de Bryès serait votre mari... Je l'ai bien entendu... On a dit aussi que vous auriez *peut-être alors d'autres petits enfants... J'aime* mieux mourir tout de suite... Je ne veux pas les voir... Je vous assure que j'ai fait mon possible pour que vous ne sachiez pas comme j'étais malheureuse !... tellement malheureuse !... Où êtes-vous ? Je veux vous le dire pour que vous ne me laissiez pas... La route est trop longue... Quand j'arriverai, *il* vous aura emmenée... Avant, nous étions si bien toutes les deux... Laissez-le partir seul... Oh ! maman, je vous en *supplie... Je vous aime tant, si vous saviez !...* Je voudrais voir Odette pour qu'elle cause avec *lui...* Alors maman serait bien à moi !...

Elle s'interrompit encore un instant. Les impressions ressenties durant sa course éperdue dans le bois lui revenaient intenses.

— Je ne trouve plus le chemin... il y a toujours des arbres... Je ne veux pas avoir peur... Mais le tonnerre est si fort... Il fait noir... Comme les éclairs me brûlent les yeux... Ils vont me rendre aveugle comme la petite fille, vous savez, la petite fille... je ne me souviens plus dans quelle histoire... Non, je ne me souviens plus... Et je veux la voir, maman... toujours, toujours... Ne le lui dites pas ; la nuit, je la regarde dormir... Je tâche de rester éveillée bien longtemps parce qu'alors je peux l'aimer toute seule... Quand je m'endors, j'ai toujours peur de ne plus la retrouver en me réveillant... Un jour Jean l'emmènera et elle ne reviendra plus... Elle ne revient pas !... Il y a longtemps qu'elle est partie... Vite, il faut que je la cherche... Maman !.. maman ! Où êtes-vous ?

— Je suis là près de toi, mon aimée, murmura Hélène. Je suis là ! Je ne te quitterai plus jamais... O mon enfant, mon trésor !...

Elle parlait, mettant dans ses paroles, dans sa voix, dans son regard, tout l'amour de son âme torturée... A quoi bon ? A cette heure, l'enfant ne pouvait plus comprendre que sa mère était avant tout et par-dessus tout à elle, plus complètement encore peut-être qu'elle ne l'avait jamais été. Et, de minute en minute, dans le désordre de sa pensée, elle révélait le drame silencieusement déroulé dans son cœur de fillette qui sentait comme un cœur de femme.

(A suivre.)

Publications nouvelles

Paroles de guerre, (1914-1918), par Mgr Gibier, évêque de Versailles. Un volume in-12. Prix : 3 fr. 50, majoration 30 %. Librairie P. Téqui, 82, *rue Bonaparte, Paris* (6me), et à la Librairie catholique, Fribourg.

La collection des ouvrages de l'évêque de Versailles s'est augmentée depuis un an de plusieurs unités. Le clergé qui a trouvé dans ces livres des inspirations heureuses pour sa parole et pour ses œuvres, accueille toujours avec une faveur marquée tout ce qui sort de la plume et de l'âme ardente de l'éloquent et apostolique prélat.

† M. l'abbé ANTOINE CAILLAT

Le *Courrier de Genève* nous a apporté la douloureuse nouvelle de la mort de M. l'abbé Caillat, curé de Soral.

M. Antoine Caillat, originaire de Vernier, était né en 1858. Il fit ses classes au collège Saint-Michel, à Fribourg, dans la section allemande. Son oncle, M. l'abbé Caillat, était alors professeur de rhétorique dans la section française. C'était un élève fort bien doué et un modèle d'élève pieux et studieux, un caractère doux et enjoué.

Il entra au Séminaire et fut ordonné prêtre, en 1884. Il fut aussitôt nommé vicaire à Saint-François, à Genève, poste qu'il remplit pendant trois ans ; puis il devint vicaire à Saint-Joseph, pendant neuf ans. En 1896, il fut nommé curé de Soral, dans la campagne genevoise. Il demeura à la tête de cette paroisse pendant vingt-trois ans, y déployant un dévouement admirable, au milieu de la reconnaissance toujours accrue de ses fidèles paroissiens. Ses funérailles ont été une éclatante démonstration du profond attachement qu'il s'était acquis par son zèle, sa bonté et ses vertus sacerdotales.

ARMÉE SUISSE

Les souliers des soldats

Le Conseil fédéral a modifié son arrêté du 23 mai concernant la liquidation des stocks de souliers militaires et a décidé que la meilleure des paires de souliers déposées, donnée au soldat au moment de la démobilisation, lui sera laissée en toute propriété. Il en est de même pour les bottes de la cavalerie. Les soldats qui n'ont pas reçu de souliers à la démobilisation les recevront de l'arsenal.

Echos de partout

LE TRAVAIL DES MINEURS

De la Fouchardière dans l'*Œuvre* :

Je veux parler des écoliers et des potaches. Je veux en parler sérieusement.

A l'heure où les grandes personnes ne veulent plus « en fiche un coup », la durée du travail imposé aux gosses par la tyrannie pédagogique ou familiale est abusive dans son principe et dangereuse dans ses effets.

Les progrès de la paresse sociale ont amené fort peu d'améliorations dans la condition des *mineurs*. Les potaches sont, avec les soldats, les seuls travailleurs qui ne se mettent jamais en grève.

Les potaches de ma génération se levaient à 5 heures du matin et se couchaient à 8 heures et demie du soir. Déduisez trois heures pour les repas et les récréations, vous avez plus de douze heures de travail journalier, douze heures de travail intellectuel !... Les malheureux gosses qui prenaient au sérieux cette abominable fumisterie devenaient myopes, bossus et idiots à la fleur de l'âge. Les autres somnolaient sur leurs bouquins, s'aigrissaient sous les pensums, méditaient d'obscures revanches. Nous devons à ce système de fameuses générations de ratés et de révoltés.

Aujourd'hui, un écolier..., prenons comme exemple un gosse d'une dizaine d'années, externe surveillé... un écolier commence à travailler à 8 heures du matin ; à midi, entr'acte. Reprise du travail de 1 heure ½ à 6 heures ½. Le soir, après dîner, préparation des devoirs et des leçons pour le lendemain. Au total, une moyenne de dix heures de travail.

C'est encore trop. Beaucoup trop.

Je prétends qu'un travail intellectuel utile ne peut excéder cinq heures par jour, à moins d'avoir affaire à ces phénomènes qui absorbent insatiablement, enregistrent mécaniquement et dont les facultés exceptionnelles n'ont rien d'admirable. Ce qui est gagné comme durée est perdu comme intensité. Il faut chercher à obtenir l'assimilation et non pas l'abrutissement.

MOT DE LA FIN

Entre poilus :

— Et, maintenant, c'est la paix ?...

— Pourvu qu'elle dure aussi longtemps que la guerre !

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Un théâtre s'écroule

Le théâtre d'Avellino (Italie) s'est écroulé subitement. Heureusement, il n'y avait personne dans le bâtiment, de sorte qu'il n'y a pas de victimes à déplorer.

Paquebot contre iceberg

Le paquebot *Grampian*, parti de Montréal pour Liverpool avec 750 passagers, s'est heurté à un iceberg aux environs du cap Race ; il y a eu 2 morts, du choc. Malgré de sérieuses avaries, le paquebot a pu gagner Saint-Jean-de-Terre-Neuve.

Déraillement en Belgique

Le train des voyageurs Bruxelles-Mons a déraillé à Lambercq. Trois voitures ont été renversées. Il y aurait dix morts et trente-cinq blessés.

SUISSE

Explosion

A Lucerne, à la suite d'une explosion dans la fabrique d'oxygène et d'hydrogène, le monteur Henri Keller, âgé de 25 ans, a été tué. Le malheureux a eu la tête complètement écrasée.

Assassiné pour des cerises

Près d'Yverdon, un agriculteur, M. Fahrny, qui avait tiré les oreilles à un jeune maraudeur de cerises, a été trouvé quelques instants après gisant sur le sol, la tête percée d'un coup de hoyau. Il a succombé à ses blessures. Le père du maraudeur a été arrêté et incarcéré comme auteur présumé du crime.

FRIBOURG

Conseil d'Etat

Séance du 11 juillet. — Le Conseil nomme :

M. Louis Bosson, à Fribourg, secrétaire du département de l'agriculture.

M. Léon Derron, pasteur, à Meyriez, aumônier réformé du pénitencier cantonal.

— Il autorise la commune de Chiètres à contracter un emprunt en compte courant et celle de Delley à procéder à des ventes d'immeubles.

— Il approuve les plans et devis présentés pour l'assainissement de terrains marécageux dans la commune de Saint-Ours.

Confirmation

La cérémonie de la confirmation des enfants des paroisses de Saint-Nicolas, de Saint-Jean et de Saint-Maurice, a eu lieu, hier dimanche, dans la matinée et dans l'après-midi. L'église de Saint-Nicolas était ornée de tentures et de drapeaux. C'est au milieu d'un grand recueillement, dans un ordre parfait, que se sont avancés les enfants vers les marches du grand-autel où était le prélat consécrateur, Mgr Rossillon, évêque de Vizagapatam. Pendant la durée de la cérémonie, de très beaux chants ont été exécutés à l'orgue.

Doctorat

M. Aloys Muller, à Schmitten, a été promu docteur, le 9 juillet, par la faculté de médecine de l'université de Berne. Sa thèse était intitulée : *Ueber die schwellenwerte der Empfindung spektraler Farben auf der fovea centralis bei Helladaptation.*

Succès

M. Albert Cuony, de Fribourg, ancien élève de notre Technicum, vient de recevoir le diplôme d'architecte de l'Ecole des Beaux-Arts, à Paris. (Les concours de cette grande Ecole n'avaient plus eu lieu depuis le commencement de la guerre.)

Examens pour apprentis de commerce

La séance de clôture de ces examens et la distribution des diplômes aura lieu, demain, mardi, 15 juillet, à 5 heures du soir, à l'Hôtel Zæhringen. Le public est invité aux examens oraux et à la séance de clôture.

A l'école de commerce pour les jeunes filles

Bien que le début de l'année scolaire ait été retardé par la grippe, les épreuves du baccalauréat ès sciences commerciales ont eu de bons résultats. L'application soutenue des élèves et le dévouement des professeurs ont fait de cette année scolaire écourtée une année normale.

Le jury a prononcé l'admission de quatorze élèves : Mlles Maria Schubiger (Soleure), Elsy Knaff (Luxembourg), Marie Pasquier (Bulle), Silvia Vinanti (Zofingen), Alix de Week (Fribourg), Anny Klaus (Zurich), Lucienne Vachoux (Montreux), Hedy Bridler (Kradolf), Camille Jonis (Sion), Claire Esser (Bâle), Marguerite Antenen (Fribourg), Suzanne Laporte (Fribourg), Marguerite Bondallaz (Fribourg), Marcelle Audergon (Fribourg).

Les résultats ont été proclamés samedi, après les épreuves orales, par M. Léon Daguet, le dévoué président du jury, qui a eu des paroles aimables de félicitations et pour les nouvelles bachelières et pour le corps professoral.

Jeudi, 17 juillet, après une messe d'action de grâces, les 98 élèves qu'a comptées l'Ecole durant cette année, prendront le chemin des vacances. La reprise des cours aura lieu le 7 octobre.

Souscription pour la chapelle du Sacré-Cœur, à Posieux

Anonyme, 2 fr. ; Anonyme, 1 fr. ; E. Pittet, 2 fr. ; Anonyme, 2 fr. ; Anonyme, 4 fr. ; Cercle d'Etudes sociales de la Villa Saint-Jean, 30 fr. ; E. F., 5 fr. ; M. P. C., 5 fr. ; Anonyme, 2 fr. ; Anonyme, 10 fr ; Anonyme, 5 fr.

A propos de la Société d'éducation

Le *Murtenbieter* critique la décision de la Société fribourgeoise d'éducation de ne rien changer à ses statuts, en ce qui concerne le caractère catholique de l'association.

Le journal moratois dit que, puisque les futurs instituteurs catholiques et protestants sont formés dans la même Ecole normale, il eût été logique qu'ils se trouvassent plus tard réunis *dans une même association.*

Ce raisonnement n'est pas juste. Tout en recevant la science pédagogique sur les mêmes bancs, les futurs instituteurs catholiques et protestants ont des cours séparés pour les choses qui relèvent du domaine de la conscience. Les protestants tiennent à cette séparation autant que les catholiques. Or, ces questions d'ordre religieux jouent un grand rôle dans les travaux de la Société d'éducation, à côté des problèmes de pure pédagogie. Il est donc parfaitement logique que la distinction établie à l'Ecole normale soit maintenue et qu'instituteurs catholiques et instituteurs protestants se groupent en association distinctes. Les deux groupements peuvent ensuite très bien travailler de concert, chacun dans l'ordre d'idées qui lui est propre, au bien de l'école.

Drame de la folie

Hier, dimanche après midi, à Guin, un évadé de l'asile d'aliénés de Münsingen venait d'être appréhendé par la police, lorsqu'il se jeta sur le gendarme, lequel fit appel au public pour se dégager. Une lutte s'engagea pour maîtriser le forcené, qui fut finalement lié et emmené au poste. Quelques minutes après, on le trouva mort sur le carreau de la prison. C'était un nommé *Charles Graf, d'Utendorf, âgé de 44 ans.*

Le 14 juillet à Fribourg

Par une pieuse pensée, la colonie française de Fribourg a voulu que le 14 juillet et la fête de la victoire fussent marqués par une cérémonie religieuse. Hier soir, à 6 heures et demie, elle a fait célébrer un *Te Deum* dans l'église de Saint-Nicolas, spécialement décorée pour la circonstance. L'assistance y a été très nombreuse ; la cérémonie s'est terminée par la bénédiction du Saint Sacrement.

Fabrique de chocolats de Villars

Le bilan de cette entreprise pour l'exercice 1918-1919 accuse un bénéfice net de 610,995 fr. Dividende : 8 %.

Pour le monument de l'aviateur Bider

Mme Marcelle Delley, Estavayer-le-Lac, 5 fr.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Fribourg F. C. Anciennement Stella F. C. — Nous rappelons à tous nos membres et amis la course de montagne qui aura lieu en cas de beau temps, dimanche prochain, au Cousimbert-Berra. Messe à 5 heures. Départ, du baromètre, à 5 h. ½. Les participants sont priés de se réunir au local, samedi soir, à 8 h. ¾, pour discuter de la course.

Marché de Fribourg

Prix du marché du 12 juillet :

Œufs, 1 pour 35 centimes. Pommes de terre, les 5 lit., 80 c. Pommes de terre nouvelles, les 5 lit., 2 fr. Choux, la pièce, 50-60 c. Choux-fleurs, la pièce, 2 fr. 20-2 fr. 40. Carottes, la botte, 35-40 c. Salade, la tête, 5 c. Pois, les 2 litres, 1 fr. Haricots, ½ kg., 70 c. Laitue, la tête, 10-15 c. Oignons, le paquet, 15-30 c. Raves, le paquet, 20-40 c. Choucroute, l'assiette, 20 c. Côtes de bettes, la botte, 10-20 c. Champignons, l'assiette, 30-40 c. Rhubarbe, la botte, 15-30 c. Tomates, le kg., 2 fr. Poires, ½ kg., 1 fr. 40. Cerises, le kg., 50 c. Myrtilles, le litre, 90 c. Fraises, le litre, 1 fr. 50. Petites groseilles rouges, le kg., 70 c. Grosses groseilles, le litre, 40-50 c. Framboises, le litre, 1 fr. 20. Abricots, le ½ kg., 2 fr. Citrons, 1 pour 10-15 c. Oranges, 1 pour 20-30 c.

Changes à vue de la Bourse de Genève

Le 14 juillet

Les cours ci-après s'entendent pour les chèques et versements. Pour les billets de banque, il peut exister un écart.

Le premier cours est celui auquel les banques achètent ; le second, celui auquel elles vendent l'argent étranger.

	Demande	Offre
Paris	80 25	82 25
Londres (livre st.)	24 83	25 23
Allemagne (marc)	37 25	39 25
Italie (lire)	65 45	67 45
Autriche (couronne)	15 35	17 35
Prague (couronne)	26 50	28 50
New-York (dollar)	5 35	5 75
Bruxelles	78 25	80 25
Madrid (peseta)	106 60	108 60
Amsterdam (florin)	212 —	214 —
Pétrograd (rouble)	33 —	37 —

Publications nouvelles

A l'occasion du centième anniversaire de la naissance de Gottfried Keller, l'établissement d'art graphique Wollensberger, Bederstrasse, à Zurich, a édité une lithographie dont l'original a été fait par le peintre suisse O. Baumberger et représentant la maison de naissance de Gottfried Keller « Zum goldenen Winkel » à Zurich.

Les linges à la main sur papier imitation Japon sont vendus au prix de 6 fr. l'exemplaire, tandis que les tirages à la machine sur papier lithographique ne coûteront que 1 fr. 50 l'exemplaire.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 14 juillet

BAROMÈTRE

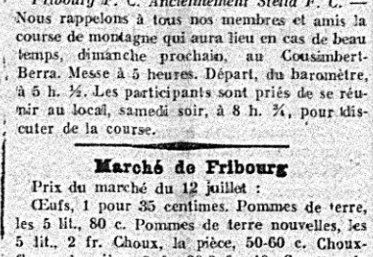

THERMOMÈTRE C.

Juillet	8	9	10	11	12	13	14	Juillet
7 h. m.	14	11	16	14	16	14	11	7 h. m.
11 h. m.	19	15	20	21	22	13	14	11 h. m.
7 h. s.	15	17	18	18	19	14		7 h. s.

TEMPS PROBABLE

Zurich, 14 juillet, midi.

Température en hausse.

Dernière Heure

Les fêtes de la Victoire à Paris

Paris, 14 juillet.

(Havas.) — On a commencé déjà samedi soir à fêter la victoire. Hier dimanche, une foule immense de Parisiens, de provinciaux et d'étrangers parcouraient la ville, admirant la décoration des monuments et aussi des maisons particulières, car les Parisiens ont tenu à décorer leur ville merveilleusement. Sous un ciel un peu nuageux, l'ensemble est chatoyant, gai, heureux et réjouissant. La foule reflue vers le centre, vers la Madeleine merveilleusement décorée, la façade voilée d'une immense draperie pourpre sur laquelle sont frappées deux longues palmes décorées et cravatées de rubans tricolores et au-dessus l'inscription : *Gloria victoribus.* Au sommet de la Madeleine, entre les pilliers sont suspendues des guirlandes de feuillage vert et or. A la place de la Concorde, de longues guirlandes dorées sont fixées au sommet de l'obélisque ; sur le pourtour de la place, il y a une double rangée de lampes électriques rouges. Tous les réverbères sont voilés de flots de rubans tricolores. La place de la Concorde est le grand rendez-vous de la foule. Deux courants s'y dessinent ; l'un admire l'enfilade des mâts fleuris qui ornent les Champs Elysées et que couronne l'Arc de Triomphe. Un autre contemple l'heureux ensemble de la Rue Royale, que la Madeleine domine de sa masse imposante. Le long des boulevards, on a élevé des tribunes un peu partout. Un *De Profundis* a été célébré hier matin, à 11 heures, à Notre-Dame de Paris en mémoire des morts pour la patrie. Le général Castelnau y assistait.

Une foule considérable, enthousiaste, assista, à la Place de l'Hôtel-de-Ville, à la remise des épées aux maréchaux Foch, Joffre et Pétain. Sur une petite estrade, ornée de drapeaux, prirent place, avec la municipalité, des personnalités officielles. M. Clémenceau, empêché, était représenté par les chefs du cabinet militaire et civil. Des régiments d'infanterie, de chasseurs à pied, enfin l'infanterie du Maroc, qui obtinrent un vif succès, entouraient la place. Les maréchaux arrivent, acclamés. M. Poincaré arrive à 1 h. 30. Il remet plusieurs croix de la légion d'honneur puis, avec les ministres et les maréchaux, il monte sur l'estrade. Après un discours du préfet de la Seine, faisant l'éloge de Joffre, Foch et Pétain, le président du conseil municipal remet les épées, qui sont dans des écrins, placés sur une petite table. Les maréchaux remercient brièvement, pendant que les vivats éclatent. M. Poincaré entre ensuite dans la salle des fêtes, où un concert est organisé, avec des danses alsaciennes. Un lunch est ensuite servi. M. Poincaré et toutes les autorités quittent ensuite l'Hôtel-de-Ville.

La ratification du traité de paix

Berlin, 14 juillet.

(Wolff.) — La *Deutsche Allgemeine Zeitung* reçoit, de source compétente, la note suivante en réponse à la question de savoir si le traité de paix devait être aussi ratifié par la Prusse et la Bavière :

« Déjà avant la ratification du traité par l'Assemblée nationale, cette question a été examinée à fond. Il a été établi que seule l'Assemblée nationale et la commission des Etats avaient à décider de la ratification du traité. »

Le délégué italien

Paris, 14 juillet.

(Havas.) — M. Tittoni est arrivé à Paris dimanche à 14 h. 30.

France, Belgique et Allemagne

Versailles, 14 juillet.

(Havas.) — M. von Lersner a remis hier après midi, dimanche, au colonel Henry deux notes, l'une demandant au gouvernement français de désigner une commission pour l'exploitation du bassin de la Sarre, l'autre demandant aux gouvernement français et belge de désigner une commission pour régler la question du Moresnet et de la région de Malmédy.

D'autre part, M. Lewald a envoyé des notes concernant les suggestions qui devaient être soumises au gouvernement français pour le ravitaillement de la rive gauche du Rhin.

Les Alliés et la Hongrie

Vienne, 14 juillet.

(Wolff.) — Suivant une nouvelle aux journaux de Bucarest, le général Franchet d'Espérey aurait reçu de la conférence de la paix les pouvoirs les plus complets pour agir contre le soviet de Hongrie. Franchet adresserait au gouvernement soviétiste de Hongrie une dernière sommation de se retirer et de faire place à un gouvernement élu par le peuple. Le délai de la note serait court. Si elle devait rester sans réponse, une action militaire contre la Hongrie serait immédiatement entreprise.

Les grèves allemandes

Berlin, 14 juillet.

(Wolff.) — Les négociations entre les grévistes des entreprises de transport et des employeurs ont conduit à une proposition d'arrangement, qui a été recommandé aux grévistes pour l'acceptation. Il s'agit du payement d'une avance de 300 marcs pour chaque employé.

Berlin, 14 juillet.

(Wolff.) — Les votes de la gare, dimanche, ont eu pour résultat qu'il y aura de nouveaux pourparlers dans les gares. Il y sera décidé si le personnel est disposé à reprendre le travail de nouveau mardi, aux conditions fixées.

Au gouvernement allemand

Weimar, 14 juillet.

(Wolff.) — Les désaccords sur des questions scolaires, qui semblaient vouloir mener à une crise du cabinet, persistent. Les démocrates ont entrepris une action de médiation, sous la direction du député von Payer, pour rentrer dans le gouvernement en même temps. On espère arriver à une entente des partis pour le commencement de cette semaine.

L'Eglise et la question sociale

Milan, 14 juillet.

L'épiscopat lombard, ayant à sa tête le cardinal-archevêque Ferrari, publie une lettre pastorale collective au sujet de l'action sociale et des questions ouvrières.

Le document reconnaît aux travailleurs manuels le droit de s'organiser et de chercher à améliorer leur situation, mais à cela doit correspondre le sentiment de la responsabilité et des devoirs.

La lettre pastorale dit notamment que la formule : « La terre aux travailleurs » doit être entendue comme une participation plus équitable et plus stable aux profits, et non comme une spoliation.

La circulaire des évêques lombards relève la diversité profonde des méthodes de l'action chrétienne-sociale et de l'action socialiste. Elle déclare que, aux droits nouveaux reconnus au peuple, doit correspondre une éducation supérieure qu'on ne pourra réaliser si l'on continue à garder dans la vie publique cet ostracisme à l'égard de la religion et si l'on continue à ruiner l'éducation par le matérialisme et l'athéisme.

Décret hongrois sur la peine de mort

Budapest, 14 juillet.

Le conseil exécutif a publié le décret suivant :

Lorsque le Conseil de guerre prononce la sentence de mort et qu'elle n'est pas exécutée dans les 48 heures suivant la prononciation du jugement, l'exécution ne peut plus être accomplie plus tard. Dans de pareils cas, en vertu du présent décret, la peine de mort est commuée en celle de réclusion à perpétuité. Le présent décret entre immédiatement en vigueur.

Autriche et Hongrie

Vienne, 14 juillet.

(B. C. V.) — Le gouvernement des conseils hongrois a mandé le ministre hongrois Czobel à Budapest pour faire rapport. Il a confié à M. Agoston la conduite provisoire de la légation et des négociations dans le conflit entre les deux gouvernements. M. Agoston a eu, ces jours derniers, des pourparlers avec le secrétaire d'Etat Bauer, *pourparlers qui ont abouti à un accord* de principe pour le règlement du conflit.

Le délégué apostolique d'Australie

Rome, 14 juillet.

Un décret de la Congrégation de la Propagande étend à toutes les missions qui existent actuellement ou qui seront érigées dans l'Océanie insulaire et dans l'archipel Malais la juridiction du délégué apostolique de l'Australie, *juridiction qui ne comprenait, jusqu'ici, que* l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Le clergé italien

Rome, 14 juillet.

Les curés d'Italie ont adressé au ministre garde des sceaux un mémoire par lequel ils demandent qu'on leur assure une pension et qu'on les mette sur le même pied que les employés de l'Etat en ce qui concerne les tarifs de voyage en chemin de fer.

La grève des typographes italiens

Rome, 14 juillet.

La grève des imprimeurs continue.

A Turin, les imprimeurs se mettent également en grève, à partir d'aujourd'hui, 14 juillet.

Les métallurgistes italiens

Novare, 14 juillet.

Les métallurgistes ont proclamé la grève générale.

La grève générale internationale

Rome, 14 juillet.

Un manifeste de la direction du parti socialiste vient d'être publié, conviant le prolétariat italien à participer à la grève générale internationale fixée aux 20 et 21 juillet.

La grève commencera à minuit.

Le Mexique

Milan, 14 juillet.

On mande de Paris au *Corriere della Sera* :

On signale que, d'après la *Chicago Tribune*, l'intervention au Mexique a été formellement promise à Lloyd George qui se préoccupe du danger continuel que les troubles chroniques de ce pays font courir aux intérêts financiers et industriels de l'Angleterre au Mexique.

SUISSE

Suisse et Italie

Rome, 14 juillet.

De nouvelles exportations ont été consenties pour la Suisse, pour les marchandises suivantes : fruits, légumes, pyrite de fer et fer, porcs, œufs, écorce de chêne.

Les dispositions spéciales publiées par le ministère des finances, au sujet de l'importation temporaire de sacs et d'emballages de juste et d'autres matières textiles, ont été révoquées.

Accident d'automobile

Genève, 14 juillet.

A Hermance, une automobile a versé dans un fossé et a butté contre un arbre. Les quatre occupants ont été grièvement blessés.

A la piste d'un ours

Samaden, 14 juillet.

Dans la nuit de vendredi à samedi, on a relevé, sur l'Alpe Muesellas, près de Ponte, les traces d'un ours. Sur la hauteur, on a trouvé des empreintes dans la neige et on a découvert dans le val Suisana, près de Capella, 4 chevreuils en partie dévorés. Des chasseurs se sont mis en route, car il semble certain qu'il s'agit bien des traces d'un ours.

Demandez à votre épicier

LE THÉ CEYLAN „STANDARD“

Véritable mélange anglais

---

†

Madame Jean-Baptiste Martinetti ; Mlles Virginie et Ida Martinetti ; M. Jean Martinetti, à Moudon ; Mlle Angéline Martinetti (Sœur Martha), à Lille (France) ; Mlle Marguerite Martinetti, à Buenos-Ayres ; le caporal Humbert Martinetti, à Salonique ; Mme veuve Camille Martinetti et son fils Gabriel, à Moudon ; M. et Mme Dominique Martinetti et leur famille ; Mme veuve Ferdinand Martinetti et leur famille ; Mme et M. Antoine Bozio et famille, à Moudon ; les familles parentes et alliées, en Italie et à Montreux ; M. Charles Badiali, à Moudon ; Mmes La Combe-Listemann, à Lausanne, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent de faire en la personne de leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami

Monsieur Jean-Baptiste Martinetti

Entrepreneur

décédé le 12 juillet, dans sa 73me année, muni des saints sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Moudon, mardi, 15 courant.

Départ du domicile mortuaire, rue Grenade 2bis, à 10 ½ heures.

Départ de l'église catholique, à 11 heures.

A. Murith

46 RUE DE LAUSANNE FRIBOURG

Tél. 5.43

Fleurs Naturelles & Plantes

Auberge à louer

Par voie de soumission la Commune de Vaudereus expose en location pour une période de six ans son auberge sous l'enseigne

„ AUBERGE DU CHAMOIS “

Par sa situation exceptionnelle, cette auberge offre à tout preneur sérieux de réels avantages.

Pour tous renseignements s'adresser à Monsieur le syndic auprès duquel les intéressés doivent prendre connaissance des conditions et déposer les soumissions jusqu'au **21 juillet courant, à 8 heures du soir.**

Vaudereus le 8 juillet 1919.

Par ordre : **Le secrétaire.**

Nous achetons toutes quantités :

Framboises
Cassis (groseilles noires)
Groseilles rouges (raisinets ou raisins de mars)
Groseilles vertes
Myrtilles
Mûres sauvages
Baies de sureau noires et rouges
Airelles rouges
Fruits de l'églantier (gratte-culs)
Epines-vinettes
Fraises
Griottes
Chanterelles, etc.

Paiement comptant

Fabrique de Conserves Seethal S. A.

Seon (Argovie)

Fabrique Fribourgeoise de draps S. A.

NEIRIVUE

Demandez à votre fournisseur les draps de Neirivue qui se recommandent par leur excellente qualité et leurs prix avantageux.

EN VENTE A BULLE :

Magasin de tissus S. MARMY

Place de la Promenade

TOURBE

A vendre tourbe de Ire qualité, levée à la main, en gros et en détail. Prix avantageux. S'adresser : **Jos. ROGGO, Heitwil, Guin.**

SOUMISSION

Usine de Broc

Fondations et planchers en béton armé de la centrale

Les plans, devis et cahiers des charges seront exposés dès le 14 juillet, au bureau de la Direction des travaux de la Jogne, à Broc. Les offres devront parvenir jusqu'au **26 juillet, au soir, à M. H. E. Gruner,** ingénieur conseil, **Therwilerstrasse, 9, Bâle.** P 4252 Q 4925

AVIS

Les soussignés portent à la connaissance du public qu'ils ont ouvert un **atelier mécanique** pour la réparation des autos, motos, vélos, etc.

Vulcanisation. Achat. Vente. Echanges
Réparations mécaniques en tous genres. Accessoires
Essences. Huiles. Graisses
— Location —

Travail prompt et soigné

Se recommandent, P 10047 F 4123

J. & L. HENSELER & PERNET

Atelier mécanique

7, rue du Nord, FRIBOURG.

BANQUE DE PAYERNE

AGENCES A SALAVAUX ET A ROMONT

Nous continuons à recevoir, jusqu'à nouvel avis, de nouveaux dépôts contre

Certificats de dépôts « au porteur ou nominatifs » de Fr. 200.—, 500.—, 1000.—, 5000.— et plus, à trois ans de terme au taux net de

5 1/4 %

Timbre fédéral à notre charge.

Ces titres sont munis de coupons d'intérêts annuels au 31 décembre et payables à partir du 25 de ce mois.

Compte de chèques postaux N° II-1231. Compte de virements N° 1163 auprès de la *Banque Nationale Suisse.*

Vente immobilière

Le **jeudi 24 juillet, à 2 heures de l'après-midi,** à l'auberge de Courtaman, les hoirs de **M. Jean-Baptiste EGGER** vendront aux enchères publiques les immeubles qu'ils possèdent sur le territoire de Courtaman : **maison d'habitation,** avec grange, écurie, remise et étable à porcs en parfait état d'entretien, ainsi que **4 poses env. de terrain très fertile,** avec arbres fruitiers.

Les conditions seront lues avant la vente et déposées au bureau du soussigné.

Par ordre : **Dr Henri DERRON, not.**

Sandales tessinoises

(Zoccoli)

EXÉCUTION SOIGNÉE

N°	19-24	25-29	30-36	37-44
	Fr. 1.60	Fr. 2.—	Fr. 2.40	Fr. 2.70

franco Lugano contre rembours. ou accord spécial. Rabais aux revendeurs. — **FIDUCIA, Lugano.**

Bains de Schwefelberg (Berne) Altitude 1400 mèt. Région du Cantrisch

Lieu de cures d'air incomparable (particulièrement recommandé contre la nervosité) au milieu de grandes forêts de sapins. Sources sulfureuses renommées. Service d'automobile-poste depuis Fribourg. Médecin de cure. Lumière électrique. Pension depuis Fr. 8.50. 3895 Direction : **F. Luthi.**

GITE BOISÉE

dans le Gersnay (Saanen) 1080 m² de bois, pâturage loué 1400 fr. Peu au comptant.

S'adresser **par écrit** sous **P 4599 F à Publicitas S. A., Fribourg.** 4758

IMMEUBLES A VENDRE

La Société des Carabiniers de Bulle offre à vendre par voie de soumission les immeubles qu'elle possède **rue de Vevey, sortie ouest de la ville.** Ces immeubles comprennent l'auberge des **Trois Tréfles,** dit

Café du Tirage

plus annexe, véranda et dépendances, terrain à bâtir d'une surface de 3618 m². Ces immeubles par leur situation toute spéciale à proximité des voies industrielles reliées aux deux gares, conviendrait pour installation d'un établissement industriel ou d'un commerce.

L'auberge, l'une des plus anciennes de la localité, jouit d'une bonne clientèle et du voisinage de plusieurs usines, du marché couvert et de 2 jeux de quilles.

Adresser les offres sous pli cacheté **jusqu'au 5 août, M. Mayer, négociant, président de la Société, à Bulle, chez lequel sont déposées les conditions de vente.**

Domaine en location

La commune de Torny-le-Grand met en location, par voie de soumission, pour le terme de 6 ans, son domaine comprenant 86 poses de bon terrain, prés et champs. Les bâtiments sont en parfait état.

Prendre connaissance des conditions et déposer les soumissions, sous pli fermé, chez M. le syndic jusqu'au **samedi 19 juillet, à 6 heures du soir.**

Pour visiter le domaine, s'adr. à M. Joye, syndic, **le lundi 14 juillet.** 4789

Torny-le-Grand, le 23 juin 1919.

Par ordre : **Le secrétaire.**

BONNE d'enfants

qui ferait aussi le service des chambres est demandée auprès de 3 enfants (1 à 7 ans). Bons gages. Entrée tout de suite.

S'ad. sous P 4671 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

ON DEMANDE A ACHETER d'occasion, un

trousseau de bébé

et un berceau, ayant très peu servi.

Faire offres par écrit sous P 4732 F à Publicitas S. A., **Fribourg.** 4842

Communiqué de la Légation de Roumanie

Le Ministère de la guerre de Roumanie a décidé que, conformément à l'art. 175 de la loi sur le recrutement de l'armée, le recrutement des sujets roumains de la classe 1920 résidant en Suisse, aura lieu cette année, à Berne, les 21, 22 et 23 juillet courant.

Appartiennent à la classe 1920 :

a) Tous les jeunes gens nés en 1898 ;

b) Tous les jeunes gens nés en 1894 à 1897 inclutivement, ajournés pour cause de maladie par les précédents conseils de revision ayant fonctionné soit en Roumanie, soit à l'étranger, exception faite pour ceux qui ont déjà été ajournés deux fois ;

c) Tous les jeunes gens appartenant aux classes prévues sous *b)* ayant un frère sous les drapeaux.

Ne sont pas admis à se présenter par devant ce conseil de recrutement :

1. Les dispensés pour études ;
2. Ceux qui ont été ajournés deux fois pour cause de maladie par les précédents conseils ;
3. Les exemptés et réformés des classes antérieures.

Ceux prévus sous 1. qui sont dans le cas d'obtenir une dispense pour études devront faire valoir leurs droits en Roumanie, par devant le bureau de recrutement auquel ils appartiennent.

Ceux prévus sous 2. et 3. seront examinés en Roumanie par le premier conseil qui fonctionnera après leur retour dans le pays.

Les intéressés devront être présents à l'Hôpital de l'Ile, à Berne, le **lundi 21 juillet, à 2 ½ h. p. m.**

Fabrique de draps de Payerne

Agriculteurs Adressez-moi si vous désirez un bon et fort mi-drap, genre **National,** largeur 148 cm. votre laine de moutons lavée **sans** effiures ou autres déchets de laine et avec 750 grammes et et 10 fr. de façon par mètre je vous retournerai une belle fabrication dans les 30 jours.

Grand choix de : DRAPS - MI-DRAPS - MI-LAINE pour Messieurs, Dames et Garçons

Filature de laine **Vente et à façon**

Se recommande : 4894

J. GINGINS-BERGER, fabricant.

Famille suisse à Montreux demande

gouvernante pour enfants

catholique. Surveillance 3 garçons, dont 2 fréquentent l'école. Entrée tout de suite ou date à convenir. Offres avec copie de certificats, indication d'âge et prétentions de gages sous P 1951 M à Publicitas S. A., **Montreux.**

FILLE

sérieuse et de confiance, **désire place** dans magasin ou restaurant (pour servir), connaît la cuisine et couture. Vie de famille. De préférence à Romont.

Adr. offres sous P 4750 F à Publicitas S. A., **Fribourg.** 4848

Vendeur

connaissant très bien la branche des tissus **est demandé** pour tout de suite Place stable, sérieuses références sont exigées. Offres s. O 3377 L **Publicitas S. A. Lausanne.**

A VENDRE

une belle desserte, une armoire, une table, six chaises, un divan, un lit, 1 piano, 1 commode, une couleuse, 1 potager, etc. **Dépôt de la Grenette.**

ON DEMANDE

fagots

de lignures, secs.

Offres à **Fréd. Grobéty,** Combustibles, **Lausanne.** 4834

EAU-DE-VIE

de fruits à 3 fr. 80 le litre, naturelle. — S'adresser L. Vautravers, Aigle. 4810

OCCASION

A vendre, vêtements pour homme, jupes, blouses, jaquettes, chapeaux, etc., etc.

Teinturerie, rue de l'Hôpital, 35. 4849

Dans une auberge de campagne une brave et honnête

FILLE

trouverait à se placer tout de suite. 4917

Adresser les offres **sous** P 4805 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

On demande pour tout de suite

femme de chambre

seulement bonne couturière, caractère gai, auprès d'une dame, aussi pour voyager. **Se présenter personnellement mercredi 16 juillet, à Fribourg,** Hôtel Terminus, entre 5-6 h., éventuellem. s'adresser : Beau-Rivage, Ouchy, chambre 314.

Electrification mondiale

DES

chemins de fer

tous les ouvriers métallurgistes s'assurent une

situation d'avenir

en demandant la brochure gratuite :

LA NOUVELLE VOIE

Institut d'enseignement Technique Martin, Plainpalais, **Genève.**

Suisse allem. de 17 ans, cat., **demande place** de

VOLONTAIRE

avec occasion de se perfectionner dans le franç., de préférence dans bureau de poste ou commercial.

Ecrire à **Théo Studer, Neuenhofstr., 12, Zurich.** 4924

L'administration du Funiculaire demande 1

employé permanent

Adresser les offres **par écrit,** accompagnées de certificats et références à l'Administrateur délégué.

FRANCE

Jeune domestique **est demandé** pour soigner une vache et un cheval.

Forts gages. Références sérieuses exigés.

Offres écrite à Publicitas S. A., **Fribourg,** sous P 4779 F. 4885-882

Fontainier-appareilleur

Le soussigné a l'avantage d'informer son honorable clientèle qu'il se charge toujours de travaux de captage de sources, d'installations de conduites d'eau et de tous les travaux concernant son métier. 4896

TRAVAIL SOIGNÉ

Se recommande,

Pierre MEUWLY, fontainier.

SOULIERS

à bas prix

usagés, en bon état, ressemelés et rapiécés,

Pr le travail : Fr. 13.-17.-
Souliers pour dimanche » 18.-22.-
Souliers pour dames » 12.-17.-
Souliers bas » 10.-14.-

Envoi par poste

Donnez le N° de la chaussure

Expédition de souliers :

H. HAFNER

Altstetten-Zurich

A VENDRE

camion-automobile « Franz »

12-24 HP., 2 ½ tonnes, parfait état d'entretien, bonne marche.

Prix : 17,500 fr.

S'adresser à **Stauffer & Hossmann, garage, PESEUX.** 4907

Grande tuilerie

de Faoug, près Morat,

A VENDRE

pour démolir, comprenant grande quantité de tuiles, bois de charpente, planches, moellons de Neuchâtel, etc.

S'adresser à la **Société des matériaux, Bulle.**

A LOUER

appartement moderne

situé dans le plus beau quartier de la ville.

S'adresser par écrit sous P 4783 F à Publicitas S. A., Fribourg. 4880

A VENDRE

un manège en bon état.

S'adresser à **M. Jean Jemmely, Courtepin.**

Un établissement de la Suisse romande demande

gouvernante de cuisine

sachant bien faire la cuisine et expérimentée, ainsi qu'une

cuisinière

Bons gages. — Adresser offres et références sous P 1019 N à **Publicitas S. A., Neuchâtel.**

INFIRMIER

expérimenté, connaissant à fond la désinfection des ustensiles et locaux, **demande** engagement dans fabrique ou grande entreprise, pour donner soins en cas d'accidents.

S'ad. sous P 4769 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Nous offrons

oignons d'Egypte

par petites et grandes quantités au **meilleur marché.**

Faire offres tout de suite sous M 6501 Y à Publicitas S. A., **Berne.**

A LOUER

au centre de la ville et des affaires, à Fribourg, grands **pièce avec antichambre,** pouvant servir de bureaux pour toute profession libérale, éventuel. pour atelier de couture, etc., pour le 25 juillet.

S'adresser sous chiffre P 4185 F à **Publicitas S. A., Fribourg.**

A LOUER

grande chambre non meublée, avec cuisine.

S'adresser rue du **Pont Suspendu, 79** 2me étage.

Rideaux brodés

Grands et petits rideaux en mousseline, tulle et tulle application, par paire et par pièce, vitrage, **brisebise,** plumetis, broderies pour linge. Echantillons par retour du courrier.

H. Mettler, Horisau, Fabrique spéciale de rideaux brodés.

PLANTONS

Bette à côte, le 100 : 1 fr. 50 ; betterave à salade, le 100 : 1 fr. 75 ; Poireaux, le 100 : 1 fr. 50.

Expédition soignée.

Louis Mayor, Bonvard par Vésenaz, p. Genève. 4603

Séjour d'été

A louer à Planfayon, à des personnes soigneuses, deux chambres avec cuisine, pour 2-3 mois, en partie meublées, sauf literie.

S'adresser à **Mme Vve Falk, au Rohr, Lac Noir.** 4926

ON DEMANDE A ACHETER en Suisse :

Usines, industries, fonds de commerce, propriétés, rapport ou agrément, quels qu'en soient la nature ou le prix. **Prêts, capitaux, commandite.**

Omnium Immobilier de France. Bourse de commerce, Paris.

F. Bopp

AMEUBLEMENTS

rue du Tir, 8, Fribourg

Glaces, tableaux, Encadrements, - Baguettes -

Bonne OCCASION

pour un jeune homme

agriculteur

sachant traire et faucher, aimant apprendre l'allemand. Bons gages et bonne vie de famille assurée, chez M. **Théod. Rohr, Mägenwil** (Argovie).

Université de Bâle

Vient de paraître le programme des cours pour le semestre d'hiver 1919-20. Il sera expédié sur demande, contre envoi de 45 cent. (en timbres), par le **Secrétariat de l'Université, Rheinsprung, 11.**

Afin de permettre aux étudiants romands d'approfondir leur connaissance de la langue et de la littérature allemande, tout en poursuivant leurs études spéciales, on a organisé des

Cours spéciaux de langue et de littérature allemande

qui seront donnés en allemand par Messieurs les profrs sœurs Hoffmann, Thommen, Attwez, Zinkernagel et Nussberger. P 4251 Q 4909

EAU MINÉRALE NATURELLE

Sylvana

„L'eau de table parfaite“

Concessionnaire : Jean MEYER, 18, *rue de l'Industrie,* **Pérolles, FRIBOURG.** Tél. 1.73.

Tourbe de Dirlaret

sèche et de 1re qualité

livrable immédiatement au prix de **8 fr.** par 100 kg. en vrac devant domicile, **9 fr.** par 100 kg. en sacs devant domicile.

Payement à 6 mois net, ou en comptant avec 5 % d'escompte. — Commande à envoyer aux Bureaux : **102, rue de Zæhringen, FRIBOURG.** Tél. 3.15.

Villa spacieuse

à vendre ; confort moderne, très belle situation. — S'adresser : **Case postale succ. 989.**

VOUS TROUVEZ

pendant les jours des déménagements, à un prix **excessivement bon marché,**

aux grands magasins de meubles

Th. STRUB

2, rue Marcello, 2

TÉLÉPHONE 6,26

chambres à coucher, salles à manger et meubles en tous genres

---

LOCATION D'HOTEL

La Société du Cercle catholique de Semsales met en location, par voie d'enchères publiques, pour le terme de 6 ans son immeuble désigné sous l'enseigne

Hôtel et café de la Gare

avec ses dépendances, jardin, grange, écurie et siège de la Justice de Paix récemment installé. Situation avantageuse pour preneur sérieux. Entrée en jouissance au 1er janvier 1920.

Les enchères se feront dans le dit établissement, **lundi 28 Juillet, dès 2 heures après midi,** et les conditions seront lues avant les enchères.

Pour renseignements et visiter s'adresser à **M. Grivet, Greffier de la Justice de Paix.**

Semsales, le 3 juillet, 1919.

Le Comité.

Chauffage central

Albert BLANC

La Prairie, 55, Pérolles

TRANSFORMATIONS RÉPARATIONS

Soudure autogène

Téléphone 5.77 Téléphone 5.77

HUMILIMONT

près **BULLE** (Gruyère) Téléph. 250 Bulle

Etablissement médical ouvert toute l'année

Traitement des **maladies nerveuses,** des voies digestives et de la nutrition, surmenage, anémie, intoxication. **CURES de REPOS et de CONVALESCENCE.** Régimes. Suralimentation.

Hydro — électro — physiothérapie.

Ni aliénés, ni tuberculeux.

Chapelle. Aumônier. Sœurs infirmières et personnel laïque, un médecin assistant. 4619

Prospectus et renseignements :

Méd. Dir. **Dr Voltachewski.**

Vente d'immeuble

Mardi 15 juillet prochain, dès 10 heures du jour, l'office des faillites de la Sarine exposera en vente, aux enchères publiques, à la salle du Tribunal, Maison judiciaire, l'immeuble appartenant à la masse en faillite Ignace Schorro, sous l'enseigne **„Brasserie Bavaroise“,** à **Fribourg.**

Prix d'estimation : 50,000 francs. 4800

Office des faillites de la Sarine.